

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE LA 'HALLA ?

La 'Halla était une partie (au moins 30 grammes) de la pâte qu'on donnait au Cohen (prêtre, descendant d'Aaron) avant de la cuire pour en faire du pain. Ainsi, on contribuait à l'entretien de la tribu sacerdotale qui se dévouait pour le service dans le Temple de Jérusalem.

Actuellement, les Cohanim n'ont plus le niveau de pureté exigé pour manger la 'Halla et celle-ci doit donc être brûlée, seule dans le four afin qu'on ne profite pas de sa combustion.

On ne prélève la 'Halla que d'une pâte contenant au moins 1230 grammes de farine de blé, d'orge, d'avoine, d'épeautre ou de seigle. Si on pétrit une pâte de plus de 1666 grammes de farine, on prononcera (avant de prélever) la bénédiction :

Barou'h Ata Ado-Naï Élo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidechanou Bémitvotav Vetsivanou Lehafrich 'Halla.

(Béni sois-Tu Éternel notre D.ieu qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné de prélever la 'Halla).

Si la pâte ne contient pas du tout d'eau (mais d'autres liquides tels que lait, jus de fruits pur, œufs, miel, huile etc.), on ne prononcera pas la bénédiction.

On prélève la 'Halla une fois que la pâte a été bien mélangée et pétrie, avant de former les pains. Après le prélèvement, on prononce la formule Haré Zé 'Halla (c'est la 'Halla) – même si on n'avait pas suffisamment de pâte pour prononcer la bénédiction.

Si la pâte est trop liquide avant la cuisson (ou si on a oublié de prélever la 'Halla), on la prélèvera après la cuisson.

On ne procède pas au prélèvement pendant Chabbat.

F.L. (d'après Rav Yossef Kolodny - N'shei Chabad Newsletter)

Bénéficiez de **15% de remise**
+ d'une **deuxième paire offerte**
avec le code **"LA SIDRA"**

VOTRE OPTICIEN
A PLEINE VUE

Nos opticiens vous reçoivent dans les 4 boutiques A PLEINE VUE
37 Avenue Jules Cantini ② / 35 Avenue du Prado ③
56 rue de Rome ① / 13 Avenue Maréchal Foch ④

OPTICIEN
A PLEINE VUE

DANYBERD

TRADITIONAL CLOTHES

AIX-EN-PROVENCE

3 bis rue Fernand Dol

04 42 27 58 69

MARSEILLE

163 rue Paradis

04 91 02 48 31

Danyberd Aix
Danyberd Marseille



Chabad on Campus BETH HABAD 5^{ème}

Menu burger étudiants : 5.00 €

- classique
- chicken
- mexican
- israéli
- le 770
- fish
- cheese burger (fromage parve)

HABAD on CAMPUS

Rav Barouh Bard

06 20 32 71 52

7 Rue Crillon 13005 Marseille

<https://aubh5.sumup.link>

MOSS

Boutique

Mossboutiquemarseille 24, Rue du Cdt Rolland
Mossboutiquemarseille (Angle 6 Wulfram Puget)
Mossboutique@hotmail.com 13008 Marseille
04 91 09 05 20

TALMUD & TORAH

TKids 8ème

TOUS LES DIMANCHES
De 9h45 à 12h15
Pour garçons et filles

LECTURE ET ÉCRITURE INITIATION À L'HÉBREU SIGNIFICATION DES FÊTES
ATELIERS LUDIQUES HISTOIRE JUIVE PRÉPARATION À LA BAR MITSA

Renseignements et inscriptions : Rav Eliahou ALTABÉ - 06 11 60 03 05

PROCOLE SANITAIRE RESPECTÉ

New Home Immo

L'agence NEW HOME IMMO 78 Rue Edmond Rostand 13006 Marseille, vous accueille du lundi au vendredi de 09h30 à 19h30.
Acquisition en résidence principale, investissement locatif, locaux commerciaux, vente, location et gestion locative (assu loyers impayés).
N'attendez plus, contactez nous vite et confiez nous votre bien au 04.91.92.62.57. David ATTALI au 06.13.14.31.38.
Consultez notre sélection de biens sur notre site www.newhomeimmo.com.

Si vous souhaitez dédier la "Sidra de la Semaine" à la mémoire d'un défunt ou passer une annonce publicitaire, contactez-nous au 06 52 23 77 41

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

La Sidra DE LA SEMAINE

19^{ème}
année

VAYÉRA

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Vaéra

D.ieu se révèle à Moché et lui promet de sortir les Enfants d'Israël d'Égypte, de les délivrer de leur esclavage, de les sauver et d'en faire Son peuple au Mont Sinai. Il les conduira ensuite vers la terre qu'Il a promise aux Patriarches en héritage éternel. Moché et Aaron se présentent à de multiples reprises pour demander au Pharaon, au nom de D.ieu : « Laisse partir Mon peuple pour qu'ils Me servent dans le désert ». Pharaon refuse. Le bâton d'Aaron se transforme en serpent, redevient bâton et avale les bâtons magiques des sorciers égyptiens. D.ieu envoie alors une série de plaies contre les Égyptiens.

Les eaux du Nil se transforment en sang, des armées de grenouilles envahissent la terre, la vermine infecte tous les hommes et les animaux. Des hordes de bêtes sauvages déferlent sur les villes, la peste tue les animaux domestiques, des ulcères douloureux affectent les Égyptiens. Pour la septième plaie, D.ieu combine le feu et la glace qui descendent sur terre en une grêle dévastatrice. Et pourtant « le cœur de Pharaon s'endurcit » et il ne libère pas les Enfants d'Israël.

Le Nil rouge

« Moché et Aaron firent comme D.ieu le leur avait commandé. [Aaron] leva le bâton et frappa l'eau qui était dans le Nil, devant les yeux du Pharaon et devant les yeux de ses serviteurs ; et toute l'eau qui était dans le Nil devint rouge. » (Chémot 7 : 20)

Au niveau le plus élémentaire, les Dix Plaies qui accablèrent les Égyptiens avaient pour but de les punir de leur cruauté et de forcer le Pharaon à libérer les Enfants d'Israël. Mais elles avaient également une fonction plus significative.

L'Exode n'avait pas pour seul but de faire sortir les Hébreux d'Égypte, mais également, et de façon plus importante, de faire sortir l'Égypte des Juifs. Quatre générations de servitude à la culture païenne de l'Égypte avaient asservi les Juifs dans leur âme tout comme dans leur corps. Pour qu'Israël puisse devenir un peuple libre, au véritable sens du terme, les Hébreux devaient se débarrasser de leur soumission spirituelle aux idoles et aux mœurs dépravées de leurs tyrans égyptiens.

Les plaies furent donc dirigées tout autant vers les Enfants d'Israël que vers les Égyptiens. Elles ne se produisirent pas uniquement pour punir et menacer le Pharaon et ses hommes de main mais aussi pour écraser les icônes de la culture égyptienne, mettre en lumière les idées fausses de l'âme elle-même de l'Égypte, aux yeux et à l'esprit de ses esclaves hébreux.

Durant la saison des crues, le Nil débordait sur ses rives, remplissant tout un réseau de canaux, irriguant les champs et les

suite p. 2



HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT
VAYÉRA

MARSEILLE
Entrée ven : 17h05
Sortie : 18h06

A partir du dim 1 nov Pose des Téfilines : 6h17 Heure limite du Chema : 9h47 Kidouch Levana : 25 oct - 2 nov

La Sidra de la Semaine (tirée à 2000 exemplaires) est une publication hebdomadaire éditée par "Habad Loubavitch Marseille" | Directeur : Rav Yossef Its'hak Labkowski

Edito

La langue et l'univers

Le calendrier ne cesse de faire se dérouler sous nos yeux l'avancée du temps. Celle-ci est toujours impressionnante, notamment par la diversité des expériences auxquelles elle nous invite. A proximité du 1er Chevat, dans moins d'une semaine à présent, un verset entêtant nous entraîne : « Le onzième mois, en son premier jour, Moïse commença à expliquer la Torah ». Et les commentaires de préciser : « il la traduisit dans les soixante-dix langues. » La vision est ici quelque peu vertigineuse. Le peuple juif est donc ainsi rassemblé et le texte donné par D.ieu, expression et puissance de Sa révélation, éternel s'il en est, est prononcé et traduit, et qui plus est par Moïse, dans « toutes les langues du monde ». Avec beaucoup d'audace et d'irrespect, on pourrait y voir le premier acte humain parfaitement gratuit ! De fait, à quoi pouvait servir cet effort, tant de Moïse le traducteur que des Hébreux les auditeurs ? Il est clair que seuls ces derniers sont présents et qu'aucune autre langue n'est donc nécessaire.

Moïse penserait-il déjà aux vicissitudes de l'histoire qui conduira son peuple sur tous les chemins du monde ? Mais cet avenir-là n'est alors même pas envisageable. Il faut ici ressentir l'humilité et la grandeur de l'œuvre accomplie jour après jour, en notre temps, par celui qui étudie les textes du judaïsme – Torah, Talmud, 'Hassidout etc. – dans la langue qu'il possède le mieux, qui n'est pas la langue sainte donnée par D.ieu mais celle du pays où il vit. La question monte d'elle-même : son étude, coupée ainsi de sa racine historique, fait-elle toujours sens ? Les mots ne sont pas qu'un moyen d'échanger avec l'autre. La structure d'une langue définit un univers. Dans lequel l'étudiant se trouve-t-il ? Dans celui du mot ou dans celui du texte original ?

Cette question taraude toute l'existence juive. Et Moïse y répond en ce 1er Chevat du début des choses. Il traduit la Torah dans toutes les langues des peuples afin qu'elle y pénètre et, d'une certaine manière, y obtienne droit de cité. Partout et toujours, la Torah nous accompagne. Plus encore, elle conduit nos pas au fil des temps. Et qu'elle s'élève dans un langage ou un autre, Moïse y investit la même sainteté. Une sagesse sainte pour un peuple saint, pour un monde de sainteté.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

Beth Habad Marseille centre

bhm6.fr

Vente et vérification de Téfilines & Mézouzot
Librairie Habad - Services religieux
22 rue St Suffren - 13006 Marseille
Rav Yossef Elgrishi - 06 52 23 77 41

vergers de l'Égypte. Il constituait la source de toute subsistance sur cette terre aride. Le fermier qui attend la pluie pour arroser ses plantations connaît bien sa dépendance à des forces qu'il ne contrôle pas et lève toujours ses yeux vers le ciel dans une prière pleine d'espoir. Mais le Nil soutenait la société égyptienne qui croyait en un dieu-rivière dont les eaux montaient selon un mécanisme saisonnier, une société dans laquelle le « moi » régnait en dieu suprême, une société qui rejetait avec arrogance la notion même d'Autorité Suprême, les règles de moralité ou un but supérieur dans la vie.

La liberté comme servitude, la servitude comme liberté. Une telle société, soi-disant libérée de toutes contraintes et de toute responsabilité, est une société asservie aux éléments les plus primaires et les plus animaux de la nature humaine. La sortie d'Égypte vint libérer le Peuple d'Israël de cette mentalité païenne, le libérer de cette servitude au temporel et au matériel. Cela avait pour but de conduire le Peuple juif au Mont Sinaï, où l'esclavage, sous le déguisement de la liberté de l'Égypte, fut remplacé par un engagement à être les serviteurs de D.ieu, une servitude qui est, en réalité, l'ultime émancipation spirituelle. Une vie qui est fidèle au but divin dans la création permet à l'âme de sortir des restrictions de la matérialité et de réaliser son potentiel supérieur, plus précieux. L'accomplissement de la Volonté divine, comme elle s'exprime dans les lois de la Torah, est le moyen, et le seul moyen, qui donne la possibilité à un être humain de dépasser les limites inhérentes à sa propre existence et de le lier à sa Source et son Créateur infini et omniprésent. Ainsi, quand vint le moment pour Israël d'être libéré, le premier geste de D.ieu fut-

il de détruire le Nil devant leurs yeux. Ses eaux ininterrompues se transformèrent en sang, faisant voler en éclats l'illusion de la croyance égyptienne dans son autosuffisance et mettant à jour le mensonge de cette pseudo liberté de la vie matérielle.

La chaleur de la vie. Le fait que le discrédit tomba sur le Nil par la transformation de ses eaux en sang prend également une signification bien particulière. Cela représente un autre aspect de la transformation par laquelle devait passer le Peuple d'Israël dans son exode spirituel d'Égypte. Rabbi Chalom DovBer de Loubavitch dit un jour : « Entre le froid et l'hérésie se tient un mur extrêmement ténu. La Torah statue que : « L'Éternel ton D.ieu est un feu qui consume. » La Divinité est une flamme ardente. Tout ce qui est Divin et saint est chaud, vibrant et intensément vivant. » L'eau constitue l'antithèse de la vitalité de la spiritualité : la froideur, l'humidité et l'immobilité. Les eaux du Nil caractérisaient la froideur et l'apathie du culte égoïste et de l'abjuration de l'Égypte. Le sang représente la chaleur et la vibration de la vie. Ainsi, avec la première plaie, les eaux du Nil furent transformées en sang. C'était là le premier pas dans la délivrance d'Israël, le premier pas dans le processus pour les extirper de la froideur spirituelle de l'Égypte et les faire brûler de la ferveur de la vie, vie qui se définit par ce verset : « Toi qui t'attaches à D.ieu es vivant ! » (Devarim 4 : 4)

La grenouille dans le four « La rivière sera envahie de grenouilles. Elles monteront et entreront dans ta maison, dans ta chambre à coucher... et dans

tes fours et dans tes récipients à pétrir. » (Chemot : 7 : 28) Le livre biblique de Daniel relate l'histoire de 'Hanania, Mishael et Azariah, trois officiers juifs à la cour de l'empereur babylonien, Nabuchodonosor, qui durent choisir entre se prosterner devant une image idolâtre ou être jetés dans une fournaise ardente. Tous trois choisirent d'affronter le feu plutôt que de renoncer à leur foi. Le Talmud relate que leur décision fut inspirée par les grenouilles qui avaient envahi l'Égypte à l'époque de Moché. « Si les grenouilles étaient entrées dans les fours égyptien pour accomplir la Volonté divine, raisonnèrent-ils, il est sûr que nous pouvons nous sacrifier pour notre Créateur. » « Le sacrifice de soi » est plus que la volonté de mourir pour ses croyances. C'est la manière dont on vit pour elles. C'est la volonté de renoncer à son propre moi pour l'amour de D.ieu. En fait, le terme hébreu pour « sacrifice de soi » : Messirout Néfèch, signifie à la fois « le don de la vie » et « le don de la volonté ». Il est donc significatif que la leçon du sacrifice de soi s'apprenne d'une grenouille, créature au sang froid, qui pénètre dans un four ardent. L'ultime épreuve de la foi va au-delà du problème de la vie et de la mort. C'est la volonté d'aller à l'encontre de sa propre nature, au nom d'une vérité supérieure.

השיחת השבוע מוקדשת להצלחת האישה נחמה דבורה שתחי' בת יוכבד שפרה ולכל משפחתה

Etude du RAMBAM

DIMANCHE 1ER NOVEMBRE – 14 'HECHVAN
Mitsva négative n° 205 : Il est interdit au Nazir de consommer le pèpin des raisins
Mitsva négative n° 206 : Il est interdit au Nazir de consommer l'enveloppe des raisins.
Mitsva négative n° 208 : Il est interdit au Nazir de se rendre impur en entrant dans une maison où se trouve un mort.
Mitsva négative n° 207 : C'est l'interdiction faite au Nazir de se rendre impur au contact d'un mort.
LUNDI 2 NOVEMBRE – 15 'HECHVAN
Mitsva positive n° 93: Il s'agit du commandement qui incombe au Nazir de se raser la tête et d'apporter ses sacrifices à la fin de son nazirat.
Mitsva positive n° 114: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de la loi de la valeur estimative d'un homme, soit celui qui dit: "Ma valeur estimative, ou celle d'une autre personne, je fais vœu de la donner". Si la personne est un homme, celui qui a fait ce vœu est passible de donner une certaine somme d'argent; si la personne en question est une femme, le taux de la somme à donner à l'Eternel sera différent : ce taux dépend de l'âge de la personne et de sa situation financière.
MARDI 3 NOVEMBRE – 16 'HECHVAN
Mitsva positive n° 115: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint par la loi relative à l'estimation d'une bête impure, ainsi qu'il est dit: "on amènera l'animal en présence du pontife, celui-ci l'estimera...".
Mitsva positive n° 116: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'estimation des maisons.
Mitsva positive n° 117: Il s'agit du commandement qui nous a été en-

joint au sujet de l'estimation des champs.
MERCREDI 4 NOVEMBRE – 17 'HECHVAN
Mitsva positive n° 145: Il s'agit du commandement nous incombant à propos des "choses dévouées". Ainsi, quand une personne a prononcé l'anathème sur une chose lui appartenant en ces termes "qu'elle soit dévouée", elle la donnera au prêtre, sauf si elle ajoute expressément que cette chose sera dévouée à D.ieu. Dans ce cas, elle sera remise sous la garde du Sanctuaire, car toutes les choses dévouées appartiennent aux prêtres, comme il est dit: "Mais toute chose dévouée, qu'un homme aurait dévouée à l'Eternel, parmi ses propriétés que ce soit une personne, une bête...".
Mitsva négative n° 110: Il nous est interdit de vendre une propriété déclarée "Hérem" (dévouée) par ses propriétaires même au trésorier du Temple.
JEUDI 5 NOVEMBRE – 18 'HECHVAN
Mitsva négative n° 111: C'est l'interdiction qui nous a été faite de racheter un terrain dévoué.
Mitsva négative n° 215: C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer ensemble des graines d'espèces différentes (en hébreu: Kilayim).
VENDREDI 6 NOVEMBRE – 19 'HECHVAN
Mitsva négative n° 216: Il est interdit d'ensemencer un vignoble avec des graines de céréales ou d'autres légumes.
SAMEDI 7 NOVEMBRE – 20 'HECHVAN
Mitsva négative n° 217: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accoupler des bêtes d'espèces différentes.
Mitsva négative n° 218: Il est interdit d'accomplir un travail en utilisant des bêtes d'espèces différentes attelées ensemble.

Extrait du Séfer Hamitsvot (Maimonide)
Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

RECHU

LA PRÉSENCE DE MA GRAND-MÈRE

Ce Lag Baomer, après avoir prié au Ohel du Rabbi (à Queens, New York), je suis allée me recueillir sur la tombe de ma grand-mère, Lieba Pinson qui est enterrée tout près de la Rabbanit 'Haya Mouchka, l'épouse du Rabbi. J'ai toujours ressenti un lien très fort avec ma grand-mère : je porte son prénom. Ma fille allait se marier dans trois semaines et je priais avec beaucoup d'émotion. Oh, combien j'aurais voulu que ma grand-mère soit présente pour participer à notre joie. Je demandai même un signe comme quoi, bien qu'elle ne puisse évidemment pas être présente physiquement, elle serait là, avec nous, pour réjouir les mariés. Puis je rejoignis la tente adjacente au Ohel où m'attendait mon mari. Dès qu'il m'aperçut, il me montra un message qu'il venait de recevoir de son frère qui est Chalia'h (émissaire du Rabbi) à Satellite Beach en Floride. C'était la photo d'un

bougeoir avec les mots « Kéren Ner Lieba » gravés. Une femme avait envoyé cette photo à son rabbin (mon beau-frère) en lui demandant s'il connaissait l'histoire de ce chandelier. Lui nous l'avait transférée parce que je m'appelle Lieba et que j'aurais peut-être une explication. Personnellement, je n'avais aucune idée à ce sujet et je transférai la photo à mon père. Il reconnut le chandelier et m'expliqua que c'était une initiative de mon grand-père, Rav Yehochoua Pinson, après que le Rabbi avait évoqué pour la première fois l'importance des bougies de Chabbat. Il avait demandé que les femmes et, dorénavant même les jeunes filles et petites filles allument les bougies avec la bénédiction le vendredi après-midi et les veilles de fêtes juives. Quand ma grand-mère Lieba était décédée, Madame Esther Sternberg était venue présenter ses condoléances (comme le veut la coutume) pendant les sept jours de deuil. Elle avait évoqué cette nouvelle campagne du Rabbi dont elle avait été nommée responsable : immédiatement, mon grand-père avait décidé d'honorer le souvenir de ma grand-mère Lieba (d'après laquelle je suis nommée) en sponsorisant ces chandeliers sur lesquels il avait fait graver les mots « Kéren Ner Lieba » (« Fond pour la lumière de Lieba »). Des milliers d'exemplaires avaient été fabriqués en toute hâte pour être distribués dans le monde entier. En 1975, alors que la campagne ne faisait que commencer, deux jeunes étudiants de la Yechiva Loubavitch avaient encouragé des Juifs à accomplir des Mitsvot : ils avaient rencontré une femme juive avec sa fillette dans la rue et leur avait propo-

sé ces chandeliers pour les encourager à allumer les bougies de Chabbat. Toutes deux avaient accepté avec empressement et, depuis, avaient tenu à allumer leurs bougies chaque vendredi après-midi et veille de fête. Une Mitsva entraîne une autre Mitsva et, petit à petit, toute la famille les avait suivies dans leur observance du Chabbat et d'autres commandements du judaïsme. Sautons 43 ans. La petite fille avait grandi, s'était mariée et était devenue strictement pratiquante ; ses enfants menaient eux aussi un style de vie pratiquant à 100 % en Floride, dans la ville où habite mon beau-frère. Quand Becky, une de ses filles eut trois ans, l'âge où les petites filles commencent à allumer leur bougie (sous la surveillance de leur maman bien sûr), sa grand-mère lui offrit le chandelier spécial grâce auquel tout avait commencé pour cette famille. Intriguée, la petite fille avait voulu connaître l'histoire de ce chandelier ; sa mère avait envoyé la photo à son rabbin et voilà comment je reçus un signe de ma grand-mère adorée – alors que je venais de prier près de sa tombe pour qu'elle participe à notre joie.

Lieba Konikov – Fort Lee, New Jersey – N'shei Chabad Newsletter N° 8002 traduit par Feiga Lubecki

FINCELLES DE MACHIA'H

Quand la 'Hassidout fut révélée

Avant la construction du premier Temple, le Michkane, le Sanctuaire, fut édifié dans le désert puis, une fois les Hébreux sur la Terre d'Israël, à Chilo, Nov et enfin à Guivone.

Avant la venue du Machia'h et la construction du troisième Temple, la 'Hassidout a été révélée. Elle est comme un avant-goût de la révélation du Temple.

(D'après Séfer HaSi'hot 5705 p.111) H.N.

Remerciement à Hachem & réussite pour toute la famille
MICHEL COHEN

LA MAISON MICKAEL
Cacher Beth Din de Marseille

21 promenade Georges Pompidou - 13008 Marseille
Tél. 04 91 225 203 - 06 999 6 1000
info@lamaisonmickael.fr www.lamaisonmickael.fr

- Parking Privé et Gratuit à disposition de notre clientèle - Réservation fortement conseillée

ACTIVEIMMO

GESTION TRANSACTION - LOCATION

tel. 04.91.66.37.82 Fax 04.91.66.89.43
e.mail : active.immo@wanadoo.fr
5, bd Louis Salvator 13006 MARSEILLE

Vous souhaitez recevoir la Sidra par e-mail ? Envoyez-nous vos coordonnées par mail à : bhm13006@gmail.com